



Mission régionale d'autorité environnementale
Île-de-France

**Procès-verbal de la séance du 30 août 2018
de la MRAe d'Île-de-France**

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 30 août 2018 depuis les locaux de la DRIEE par conférence téléphonique à 14h00.

Présents : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Judith Raoul-Duval (suppléante), Jean-Paul Le Divenah.

Était excusée : Catherine Mir (suppléante).

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1 – Approbation du PV de la réunion du 17 août 2018 :

Étaient présents et ont délibéré : Jean-Jacques Lafitte, Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Paul Le Divenah.

Le PV de la réunion du 17 août 2018 est approuvé.

2. Modification d'une date de réunion MRAe

Étaient présents et ont délibéré : Jean-Jacques Lafitte, Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Paul Le Divenah.

Le calendrier des réunions du second semestre 2018 est modifié comme suit : réunion MRAe le 9 octobre à 14h00 au lieu du 11 octobre à 14h00.

Compte-tenu du nombre de dossiers, une séance supplémentaire de la MRAe est fixée le mercredi 17 octobre à 14h.

3 – Retour sur les décisions prises depuis la dernière réunion du collège de la MRAe

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 10 décisions de cas par cas prises (dont une décision soumettant la mise en compatibilité par déclaration de projet du PLU de la commune de Mareil-Marly (78) à évaluation environnementale) depuis la dernière réunion du collège de la MRAe, qui n'appellent pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

4 – Retour sur un avis sur plan programme adopté depuis la dernière réunion du collège de la MRAe

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant un avis adopté relatif à la révision du PLU de Dammarie-lès-Lys (91) qui n'appelle pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

5 – Délégations données pour des dossiers de cas par cas :

Étaient présents et ont délibéré : Jean-Jacques Lafitte, Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Paul Le Divenah.

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 12 juillet 2018 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme :
 - un dossier pour 3 communes concernées par le projet de RER E Est : Noisy-le-Grand (93), Émerainville (77) et Pontault-Combault (77)
 - autres communes : Vitry-sur-Seine (94), Villebon-sur-Yvette (91), Évry (91).
- Cas par cas autres plans et programmes : ZA Villejust (91).

Délégation de compétence est donnée à Marie Deketelaere-Hanna pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : Parmain (95), Frétoy (77).

6 – Désignation d'un rapporteur pour un avis

Étaient présents et ont délibéré : Jean-Jacques Lafitte, Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Paul Le Divenah.

Désignation d'un rapporteur pour l'avis suivant :

- MeCDUP pour les PLU de Créteil, Limeil-Brévannes, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges (94), pour début octobre : il s'agit d'un avis unique pour un projet en commune par câble : Jean-Paul Le Divenah.

7. Délégation donnée pour un dossier de PLU :

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Paul Le Divenah.

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 12 juillet 2018 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah pour le dossier suivant :

- Mise en compatibilité par déclaration d'utilité publique du PLU de Clichy-sous-Bois : saisine conjointe avec la ZAC du Bas Clichy (rapporteur : Jean-Jacques Lafitte).

8 – Avis portant sur le PLU de Guiry-en-Vexin (95)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah.

Après délibération, l'avis concernant le PLU de Guiry-en-Vexin (95) est adopté.

9 – Gestion par la MRAe des avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Paul Le Divenah.

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle chaque avis devra être rendu, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence à Jean-Paul le Divenah pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 12 septembre 2018 :

- Transport en commun par câble à Créteil (94) ; Jean-Paul Le Divenah
- ZAC Clichy-Bas à Clichy-sous-Bois : Jean-Jacques Lafitte
- Ensemble immobilier rue Roquet à Clichy (92) ; Marie Deketelaere-Hanna
- ZAC Seguin Rives de Seine à Boulogne-Billancourt et Meudon (92) ; Jean-Paul Le Divenah
- Projet Ville Multistrates Paris 17ème ; Judith Raoul-Duval
- Projet Mille arbres à Paris 17ème (mise à jour d'avis) ; Judith Raoul-Duval
- Aménagement forestier de la plaine de Pierrelaye-Bessancourt (95) ; Jean-Jacques Lafitte (pour le 24 ou 27 octobre)
- Pour les autres dossiers : renvoi à la séance du 12 septembre.

9 – Avis portant sur le projet de forage géothermique à Bobigny (93)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Paul Le Divenah.

Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet de forage géothermique à Bobigny (93) est adopté.

10 – Avis portant sur le projet de valorisation énergétique Enoris à Massy (91)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Paul Le Divenah.

Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet de valorisation énergétique Enoris à Massy (91) est adopté.

14 – Retour sur les avis sur projet adoptés depuis la dernière réunion du collège de la MRAe

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant :

- Ilôt Fertile à Paris (19ème) ;
- ZAC Neuville Université à Neuville-sur-Oise (95) ;
- tour The Link à Puteaux (92).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Fait à La Défense, le 30 août 2018



Jean-Paul Le Divenah, président de séance